

Les candidates titulaires

Marielle LEMAÎTRE, 54 ans. Assistante sociale, formatrice de travailleurs sociaux, elle a été représentante du personnel (CHSCT).

Yves-Marie LE LAY, 70 ans. Engagé dans tous les combats pour la préservation de la nature, professeur de philosophie retraité.

Les candidat-es suppléant-es

Emmanuelle HUTEAU, 44 ans. musicienne et créatrice d'événements culturels : festivals, concerts.

Philippe CARER, 65 ans. Ancien cadre d'Orange, syndicaliste (ancien responsable Ille-de-France Telecom), ancien conseiller municipal.

et tout va bien pour notre président de région et son ami Monsieur Coënt! Bizarre, vous avez dit bizarre...?

17 mai 1971

Le conseil municipal de Saint-Michel-en-Grève alerte la préfecture :

« Il importe de remédier au plus vite à cette situation. »

5 juin 2021, avant que les algues n'arrivent Face à la même baie, notre président de région

accompagné des élus en campagne se satisfait : « pas d'algues sur la plage! c'est grâce aux Plans Algues Vertes. »



Monsieur Chesnais Girard ignore-t-il que :

- Les échouages massifs et précoces d'algues ont lieu depuis avril et aujourd'hui encore à Saint Brieuc?
- Depuis 50 ans, chaque année, des dizaines de milliers de tonnes d'algues sont ramassées ?
- Ce sont des dizaines de millions d'euros engloutis pour rien dans des plans de lutte ?
- Ce sont des accidents mortels par intoxication que provoquent ces marées en plus de l'atteinte grave et permanente à la biodiversité ?

Monsieur Chesnais Girard ignore-t-il que :

· La Cour des Comptes, le Sénat, le Tribunal Administratif dénoncent aujourd'hui, à l'unisson, l'inefficacité des plans de lutte contre les algues vertes et la gabegie financière qui les accompagne?

Sans vergogne ce président de Région et ces élus locaux, dont Monsieur Coënt, qui pilotent ces plans mettent sur le compte de leur action la propreté de la plage ce 5 juin. Nous sommes en droit d'attendre un peu plus d'humilité et d'honnêteté de leur part. Il est inacceptable de les voir ainsi fuir leur entière responsabilité dans cet échec patent.

Il est temps pour nous d'entrer dans l'action, de s'engager pour un véritable renouveau qui vise enfin l'efficacité dans l'intérêt de tous.

Il faut cesser de décourager les bonnes volontés agricoles, et enfin proposer aux ex-

ploitants des mesures qui marchent.

C'est ce défi que nous relèverons avec tout le monde agricole et nous impliquerons la société a la confants du Trégor puissent pêcher en toute sécurité sur nos plages les coques qui faisaient le régal de leurs grands-parents.

Attention, les marchands de sable peuvent passer à tout moment!

Oui, l'extraction de sable est toujours possible! Le décret ministériel qui l'autorise n'est toujours pas annulé! Après l'avoir combattu, nous nous battrons avec vous pour son annulation!





LE 20 ET 27 JUIN. VOTEZ POUR VOUS !!!



